

## **Compte-rendu conseil d'école du 13 novembre 2008**

Présents : Mmes Bourliataux, Monteiro, Carré, Martin, Pelletier, Papin, enseignantes  
Mmes et M. Jarry, Auger, Thireau, Nebel, Palisseau, Gonzalez, Landry, Petitjean, parents d'élèves  
Mmes Blanchard, De Villars, Carrasco, Girault, Delalay, ATSEM  
Mme Maechler, DDEN  
Mme Dufraise, adjointe aux affaires scolaires, Mme Baby, commission des affaires scolaires

Excusés : Mmes Bertin, Fortin, Charbonnier, Pineau, parents ; Mme Dupont ATSEM ; Les membres du réseau.

La séance débute à 18h30

Présentation des membres du conseil d'école

Résultats des élections : 286 électeurs, 83 votants soit 29% de votants

Rappel du règlement intérieur et des compétences du conseil d'école : lu et approuvé.

Règlement intérieur de l'école : il est approuvé à l'unanimité

Effectifs à ce jour : 25 GS chez Mme Monteiro, 26 GS chez Mme Bourliataux, 6 GS et 20 MS chez Mme Carré, 25 MS chez Mme Martin, 8 MS et 17 PS chez Mme Pelletier, 23 PS chez Mme Papin. Les prévisions pour la rentrée prochaine ont été envoyées à l'Inspection Académique : elles sont de 145 élèves.

Plan particulier de mise en sécurité des élèves : il a été réactualisé cette année, présenté au conseil d'école et un exercice de confinement a eu lieu le 14 octobre. Un exercice incendie a également eu lieu.

Le projet d'école : il a été écrit en 2007 pour une durée de 3 ans, il est réactualisé chaque année, les axes restent les mêmes (développer le goût de lire, développer la culture scientifique, aider les enfants en difficulté) mais certains contenus changent. Le décroisement scientifique par exemple contiendra cette année des séances sur l'électricité, les aimants, les sabliers, les miroirs. L'aide aux enfants en difficulté est aussi modifiée en raison de la mise en place de l'aide personnalisée le soir. Le conseil d'école s'inquiète également des menaces de suppression des Réseaux d'Aides aux Enfants en Difficultés, les membres du conseil d'école signent une motion demandant le rétablissement des 3000 postes qui doivent être supprimés à la rentrée.

Mise en place de l'aide personnalisée : nous avons fait le choix d'apporter de l'aide aux enfants de grandes sections ; sur 57 familles de grands sollicités, 45 ont répondu favorablement. Les enfants sont pris par petits groupes de 2, une heure le mardi ou le jeudi de 16h30 à 17h30 pour un premier cycle de 5 séances d'aide en langage.

Le projet informatique : la bibliothèque est désormais entièrement informatisée et les enfants peuvent dès la moyenne section procéder eux-mêmes au prêt de livres ; L'intérêt pour les enseignants est de mieux connaître le contenu de la bibliothèque et de faire des recherches sur un thème précis.

Le site de l'école est actuellement au ralenti, notre temps ayant été essentiellement pris en ce début d'année par la mise en place de l'aide personnalisée.

Nous nous sommes également engagées sur la passation par nos élèves de grandes sections du B2I ( brevet informatique et internet) les compétences attendues ont été ciblées et des jeux permettant d'atteindre ces compétences ont été choisis.

Tout ce projet informatique bénéficie de l'aide active de l'Emploi de Vie Scolaire de l'école, Melle Gallois. Nous solliciterons à nouveau la municipalité pour améliorer notre parc informatique.

Prévention santé : les petits ont eu un bilan orthoptique ; à ce jour nous ne savons pas si les moyens et les grands auront un bilan.

En réponse aux questions diverses posées par les parents d'élèves:

Nous remercions l'association des parents d'élèves qui nous a remis un chèque de 290€ en ce début d'année. Cette somme sera utilisée pour l'achat de matériel pour la cour de récréation.

Noël : la même organisation que l'année dernière a été retenue par l'équipe enseignante, le goûter et la distribution des cadeaux aura lieu le jeudi 18 décembre, le matin pour les petits et l'après midi pour les grands dans la salle de jeux. Le spectacle « Melle Vermillon » de la compagnie Billenbois sera proposé aux enfants le 12 décembre. Nous bénéficions pour l'organisation de cette fête d'un budget municipal de 3820€.

Carnaval : Nous participerons au carnaval de la communauté de commune, le thème retenu cette année est : le cirque. Les parents pourront voir leur enfant le vendredi 27 mars à 15h30 à l'école. Le carnaval ayant lieu le dimanche 29 dans la ville.

Fête de fin d'année : la formule de l'année dernière qui a réuni les deux écoles nous a paru satisfaisante et nous souhaitons la reconduire cette année. Nous y proposerons des animations pour les petits.

Sieste pour les moyens et les grands : les circulaires de l'Education Nationale sont claires sur ce point : pas de sieste en moyennes et grandes sections.

Pour tous ces points qui préoccupent quelques parents, l'équipe enseignante tient à rappeler qu'elle soutient les exigences d'apprentissages définies dans les programmes de l'Education Nationale pour la maternelle. Nous ne regrettons pas que l'organisation des fêtes et la sieste ni figurent pas.

Organisation par la municipalité d'une garderie le 20 novembre, jour de grève : les enfants seront accueillis à l'école par les ATSEM.

**Prochain conseil d'école mardi 17 février 2009**

La directrice

les secrétaires

Gisèle Papin

Mme Martin, enseignante ; M. Nebel, parent élu